



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'industrie et de la technologie

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 009

Le mardi 15 février 2022

Président : M. Joël Lightbound



Comité permanent de l'industrie et de la technologie

Le mardi 15 février 2022

• (1540)

[Français]

Le président (M. Joël Lightbound (Louis-Hébert, Lib.)): Je souhaite la bienvenue à tous à cette réunion du Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes. La séance est ouverte.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité, le mercredi 26 janvier 2022, le Comité se réunit pour une étude sur l'approvisionnement et le traitement des minerais critiques.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous format hybride, conformément à l'ordre adopté par la Chambre, le jeudi 25 novembre 2021. Les membres du Comité peuvent participer en personne ou par l'application Zoom. J'invite tous nos collègues qui participent en personne à Ottawa à se conformer aux règles sanitaires en vigueur.

Au nom du Comité, je veux remercier les témoins qui sont parmi nous aujourd'hui. Je sais que certains d'entre eux ont répondu à notre appel à la toute dernière minute et nous leur en sommes reconnaissants.

Nous recevons aujourd'hui David Billedeau, directeur principal, Ressources naturelles, environnement et durabilité à la Chambre de commerce du Canada. Nous accueillons également Patrick Gervais, vice-président, Marketing et communications à Lion Électrique, ainsi que Martin Ferron, maire de la Ville de Malartic et préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

Nous vous remercions d'être avec nous et, sans plus tarder, je vous invite à nous présenter vos allocutions. Vous disposez chacun de cinq minutes, en commençant par M. Billedeau.

[Traduction]

M. David Billedeau (directeur principal, Ressources naturelles, environnement et durabilité, Chambre de commerce du Canada): Monsieur le président et honorables députés, je vous remercie de me donner l'occasion de participer à la discussion d'aujourd'hui sur les minéraux critiques au Canada. Comme il a été mentionné au début, je m'appelle David Billedeau et je suis directeur principal des ressources naturelles, de l'environnement et de la durabilité à la Chambre de commerce du Canada.

La Chambre de commerce du Canada a récemment mis sur pied son Conseil des minéraux critiques, qui est coprésidé par Teck Resources et Toyota Canada et qui réunit 20 membres provenant de sociétés en amont et en aval, d'universités, de l'industrie et d'associations autochtones. Ensemble, les membres du Conseil se penchent sur l'amélioration des points de contact entre les entreprises minières et manufacturières nationales, les ambitions économiques et environnementales, les intervenants autochtones et les in-

tervenants de l'industrie. Nous espérons ainsi encourager le développement durable des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques au Canada et fournir au marché les ressources nécessaires à la transition vers un avenir à faibles émissions de carbone.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, un véhicule électrique moyen peut nécessiter six fois plus de minéraux qu'un véhicule conventionnel, ainsi que des matériaux comme le nickel, le cobalt et le lithium, dont un véhicule conventionnel n'a généralement pas besoin. Autre exemple, une centrale éolienne nécessite jusqu'à neuf fois plus de ressources minérales qu'une centrale au gaz naturel. Autrement dit, la transition vers un avenir carboneutre dépend de l'accessibilité aux minéraux critiques. De même, les minéraux critiques sont essentiels à la sécurité alimentaire, car la production et l'approvisionnement continus de minéraux comme la potasse sont indispensables à la production et à la qualité des cultures. Compte tenu de cette demande croissante, la Chambre de commerce du Canada estime qu'une stratégie efficace en matière de minéraux critiques ouvrira des possibilités importantes pour le Canada. J'aimerais brièvement vous présenter ces possibilités aujourd'hui.

Tout d'abord, l'élargissement des chaînes d'approvisionnement nationales réduira la dépendance du Canada à l'égard des importations. Selon le Centre for Strategic and International Studies, la Chine fournit plus de 85 % des terres rares du monde et elle fait partie des principaux fournisseurs mondiaux de minéraux critiques pour les infrastructures numériques et les infrastructures de l'énergie verte. Nos ambitions économiques et environnementales ne devraient pas dépendre de l'importation de minéraux critiques d'un seul pays, en particulier lorsque nous disposons de réserves abondantes chez nous. Nous devons donc développer nos chaînes d'approvisionnement, collaborer avec nos alliés pour faire progresser les intérêts communs et accroître la résilience et créer des réserves nationales et stratégiques de minéraux.

Deuxièmement, le Canada a des possibilités croissantes sur le marché international. Pour faire correspondre la production nationale de minéraux critiques à la demande mondiale croissante, il est important de se concentrer sur la facilitation du processus de mise en valeur des ressources ici, au Canada, où il faut en moyenne plus de 15 ans pour faire passer un projet minier de la découverte d'un gisement à la première production. Ce délai aura une incidence sur les efforts de décarbonisation du Canada tout en limitant les possibilités sur le marché international. Par conséquent, nous devons travailler avec un large éventail d'intervenants pour déterminer comment accélérer le développement de façon responsable, notamment en trouvant du capital de risque pour les projets en phase initiale.

Troisièmement, notre stratégie relative aux minéraux critiques peut créer des possibilités économiques transformatrices qui facilitent les partenariats et la réconciliation avec les peuples autochtones, ainsi que leur autonomie gouvernementale. De plus, en collaborant avec les collectivités autochtones, les universités et l'industrie, le gouvernement du Canada a la possibilité de réduire les risques liés aux investissements qui permettront de combler les lacunes en matière d'infrastructure sociale et physique dans les collectivités éloignées. Compte tenu de ces possibilités, nous encourageons le gouvernement du Canada à déployer une stratégie sur les minéraux critiques qui crée un environnement commercial concurrentiel sur le plan des coûts, qui offre une certitude en matière de réglementation, qui renforce les capacités nationales en matière de traitement par l'entremise de la facilitation des nouveaux investissements, de la remise en état des infrastructures existantes et de l'établissement de partenariats avec des collectivités locales, et qui fournit un inventaire précis des minéraux critiques et des prévisions de la demande pour les 15 prochaines années.

La mise en œuvre d'une stratégie efficace en matière de minéraux critiques est essentielle pour renforcer la réputation mondiale du Canada à titre de fournisseur sûr et durable, ainsi que pour soutenir les transitions vers une économie à faibles émissions en carbone et la sécurité alimentaire à l'échelle nationale et internationale.

Je vous remercie encore une fois de votre temps et de votre considération. J'ai hâte de participer à la discussion d'aujourd'hui.

• (1545)

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Billedeau.

La parole est maintenant à M. Gervais, de Lion Électrique.

Vous avez la parole.

[Français]

M. Patrick Gervais (vice-président, Marketing et communications, Lion Électrique): Monsieur le président, honorables députés, je vous remercie de me recevoir aujourd'hui.

Lion Électrique est un fabricant de véhicules lourds entièrement électriques. Étant surtout reconnu pour ses autobus scolaires, il fabrique aussi des minibus utilisés comme navettes et véhicules de transport adapté, ainsi que des véhicules lourds, soit des camions de classes 5 à 8 à vocations différentes, comme des camions nacelles et des camions de collecte.

Lion Électrique contribue sur plusieurs plans à l'écosystème des batteries. Les batteries qu'il utilise sont le cœur de ses véhicules. Ainsi, il a annoncé l'année dernière qu'il voulait construire une usine de batteries à Mirabel, qui entrera en fonction au cours du deuxième semestre de 2022. Cette usine aura une production annuelle de cinq gigawatts-heures, et pourra ainsi électrifier entièrement environ 14 000 véhicules lourds, qui seront utilisés tant au Canada qu'aux États-Unis. Ce sera une usine hautement automatisée.

Comme vous le savez, chez Lion Électrique, la batterie comporte trois composantes majeures: la première est la cellule; la deuxième, le module; et la troisième, le bloc-batterie. Chez nous, nous ferons des modules avec des blocs-batteries, mais nous devons nous procurer des cellules.

Notre objectif est de renforcer le développement de l'écosystème de la batterie au Canada. Au pays, nous avons plusieurs avantages, comme nos ressources naturelles, et nous produisons à partir

d'énergie verte. Nous avons aussi une veille stratégique hors-norme. Nous sommes des leaders en Amérique du Nord, pour ne pas dire au monde, en matière de développement, notamment en raison de toutes les ressources naturelles dont nous bénéficions. C'est assez extraordinaire.

Cela dit, la cellule est notre maillon faible. Chez Lion Électrique, nous voulons que soit développée cette veille stratégique ici, au Québec et au Canada, afin que nous devenions un leader mondial à cet égard. Pour ce faire et pour être en mesure d'exploiter tous nos minerais critiques, il nous manque un fournisseur de cellule. En ce moment, nous devons faire appel à des entreprises étrangères, situées surtout en Asie et en Europe. Si nous avons la possibilité d'avoir un fabricant de cellules ici, nous serions probablement l'un des plus grands acheteurs de cellules au Canada, peut-être même en Amérique du Nord. C'est important de renforcer le volet de la chaîne d'approvisionnement, notamment sur le plan des minerais critiques, pour être maîtres chez nous.

L'industrie de l'électrification, en ce moment, est en plein essor. C'est une course. Tous les pays en sont au stade de l'expansion, et la concurrence est assez féroce.

Le fait de pouvoir s'approvisionner localement va de pair avec notre mission, qui est celle de diminuer les gaz à effet de serre, ou GES. Évidemment, cela nous aiderait à devenir moins dépendants de l'importation et à éviter les problèmes éventuels dans la chaîne d'approvisionnement.

Pour nous, il est primordial de garder notre expertise ici et, pour ce faire, il faut exploiter tout notre savoir-faire. Je pense que nous sommes en mesure de faire croître notre veille stratégique. Notre pays est fort dans le domaine de l'innovation. Évidemment, la demande d'expertise sur le marché local canadien n'est quand même pas énorme. C'est pourquoi, avec l'aide de gens innovants et forts en matière de veille stratégique, nous pourrions créer de nouvelles façons de faire qui nous permettraient de nous distinguer à l'échelle internationale.

En ce moment, chez Lion Électrique, nous travaillons avec plus de 500 fournisseurs, et la majorité des composantes de nos véhicules proviennent de fournisseurs canadiens. Pour nous, c'est extrêmement important, surtout sur le plan de notre croissance en Amérique du Nord et sur les marchés internationaux.

Notre défi consiste à naviguer entre les maillons de la chaîne d'approvisionnement de manière à nous assurer de toujours avoir les composantes critiques pour nos véhicules. Nous connaissons encore une fluctuation des prix, qui se poursuivra certainement en 2022. Voici pourquoi il est important de renforcer notre chaîne d'approvisionnement pour avoir des acteurs locaux, et surtout pour renforcer le volet du développement de l'écosystème de la batterie.

• (1550)

Ce que nous voulons, c'est qu'il y ait des règlements, des incitatifs pour encourager les entreprises de l'extérieur à venir s'installer ici et que ce soit stimulant, pour nos entreprises d'ici, de développer de nouveaux produits et d'innover. L'appel au plus bas soumissionnaire est, selon nous, un tueur d'innovations. Nous voulons absolument que les industries se développent sur le plan de l'innovation, mais nous voulons également que de la réglementation soit mise en place afin de favoriser le développement des produits ici, au Canada.

Le président: Monsieur Gervais, je vous demanderais de conclure. Nous avons déjà excédé le temps alloué.

M. Patrick Gervais: Je suis désolé.

L'écosystème est vraiment très important pour nous. La filière des batteries est critique si nous voulons devenir indépendants et intégrer verticalement l'ensemble des produits sur le plan du développement et de l'électrification du transport lourd et semi-lourd au Canada.

Le président: Merci, monsieur Gervais.

Nous cédon maintenant la parole à M. Ferron pour cinq minutes.

M. Martin Ferron (maire et préfet, MRC de la Vallée-de-l'Or, Ville de Malartic): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de me permettre de vous faire part des réalités du milieu minier, dont celle de la ville de Malartic, en Abitibi-Témiscamingue.

Les ressources naturelles font partie des plus grandes richesses de notre pays. Ici, à Malartic, il y a plusieurs ressources naturelles différentes. Bien qu'on en entende souvent parler, il n'y a pas que des mines d'or en Abitibi-Témiscamingue. Il y a également des mines de multimétaux, des terres rares et du lithium. Récemment, l'entreprise australienne Sayona Mining Limited a fait l'acquisition d'un deuxième gisement de lithium.

Ce qui préoccupe énormément le milieu, en Abitibi-Témiscamingue, ce n'est pas seulement l'acquisition d'entreprises par des entreprises étrangères, mais aussi le fait qu'il s'agit d'entreprises innovantes dans le domaine minier. Chez nous, nous appelons cela la filière minière. Ces entreprises innovantes ont développé une expertise dans différents domaines, qu'il s'agisse du traitement des effluents qui se dégagent des mines, des résidus miniers, qu'il faut traiter et nettoyer, de l'exploitation ou de la transformation de certains produits. Elles ont développé des expertises et des connaissances qui rayonnent partout au monde à certains égards, et nous avons la chance de les avoir chez nous. Ce sont des entreprises critiques qui permettent au domaine minier de se développer à la vitesse grand V et d'acquérir de nouvelles façons de faire en ce qui a trait au développement des mines intelligentes.

Il est également question de la technologie, qui fait son entrée dans les mines. Ce ne sont plus seulement des hommes et des femmes qui travaillent avec un pic. Au contraire, la technologie est présente et a été créée ici, dans nos régions, soit en Abitibi-Témiscamingue, dans notre cas, et dans le Nord-du-Québec. Ces entreprises méritent qu'on porte une attention particulière au développement des métaux stratégiques et de la filière minière qui se créera autour d'elles.

De plus, il est important de reconnaître la vitalité des milieux dans le cadre du développement de cette filière. Il faut tenir compte de l'occupation du territoire et maintenir les milieux vivants. La filière ne doit pas être centralisée dans les grands centres, elle doit également se développer autour de ces entreprises et de ces mines. Celles-ci apporteront de la richesse et permettront également une diversification économique par l'entremise des transformations secondaire et tertiaire des produits. Cet outil est devenu indispensable au développement et à la vitalité des régions dites plus éloignées des grands centres, mais qui sont si importantes. C'est essentiel pour empêcher la dévitalisation de ces régions.

Également, aujourd'hui, il est primordial de tenir compte des Premières Nations, qui habitent un peu partout au Canada, notamment ici, sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, et dans le Nord-du-Québec, lorsqu'il est question de métaux stratégiques ou de mines en démarrage. Il faut le faire même avant cela, à l'étape des consultations. Par le passé, malheureusement, les Premières Nations ont souvent été négligées. Aujourd'hui, elles sont aux aguets, et elles ont raison de l'être. Elles demandent également d'être des partenaires et d'être consultées. Elles aussi veulent avoir la chance de se développer grâce à cette filière de richesses naturelles. Oui, cette filière apporte beaucoup d'argent à ces entreprises, mais elle peut également permettre aux Premières Nations d'en bénéficier pour se développer, avoir des emplois et de la formation. Les entreprises minières ont déjà conclu plusieurs belles ententes avec les Premières Nations algonquines d'ici et celles des Cris du Nord-du-Québec. La communication entre les peuples des Premières Nations et les entreprises minières qui vont chercher des ressources naturelles sur leurs terres ancestrales est un outil de travail indispensable à leur développement.

Il en va de même pour les communautés d'accueil, comme chez nous, à Malartic. Un guide de cohabitation a été créé avec l'une des plus grandes minières au Canada, qui est juste en bordure de la municipalité. Il permet d'échanger avec la municipalité sur des principes de développement durable et d'acceptabilité sociale. Cela doit se faire au préalable, et non après l'ouverture d'une mine, comme cela s'est fait chez nous. Nous avons fait l'expérience de vivre avec une mine au centre-ville.

Il faut trouver des façons de respecter le milieu et de l'aider à se développer, ce qui créera de la richesse autour. Il faut aider la filière qui va se créer autour de la filière des batteries au cours des prochaines années, sans parler de toute l'expertise qui en découle. Par exemple, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a des chaires de recherche spécialisées dans le domaine minier. Elles se penchent notamment sur le traitement des résidus, une question très importante sur le plan environnemental. Les mines peuvent être extrêmement polluantes, comme nous l'avons vu par le passé. Aujourd'hui, elles ont conçu des stratégies et des techniques modernes permettant d'atténuer au maximum leurs répercussions sur l'environnement ou de les compenser. Il y a toujours de l'innovation à cet égard.

• (1555)

Le développement des régions et du pays passe par de nouvelles technologies, ainsi que par l'occupation et le développement du territoire. Les entreprises qui voudront s'y installer devront faire les premiers pas pour travailler avec les communautés d'accueil, les Premières Nations et la filière minière qui est déjà en place ici. Cette dernière leur offrira une expertise extraordinaire pour les aider à se développer dans l'avenir.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Ferron,

Nous avons suffisamment de temps aujourd'hui pour deux rondes de questions, et nous allons commencer par M. Généreux pour six minutes.

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie nos témoins de leur présence aujourd'hui.

Monsieur Ferron, la filière des minerais critiques, chez vous, a-t-elle des demandes particulières à présenter aux gouvernements fédéral et du Québec? Recevez-vous déjà leur aide?

• (1600)

M. Martin Ferron: Selon les entreprises, la filière minière reçoit des subventions. Certaines de ces entreprises ayant développé beaucoup d'expertise dans des domaines bien précis, comme l'exportation, elles reçoivent de l'aide à l'exportation pour partager leurs connaissances et leur savoir dans d'autres pays.

Certaines petites entreprises sont très spécialisées, par exemple dans le traitement des résidus miniers et des contaminants ou encore dans les stratégies multimédias vraiment avancées pour la gestion des opérations minières et de technologies de pointe. Il est inquiétant de constater que ces petites entreprises, des fleurons de chez nous, peuvent être rachetées rapidement par des sociétés étrangères, qui en prennent le contrôle ou les délocalisent. C'est un peu inquiétant pour le développement de nos régions.

M. Bernard Généreux: Comment le milieu a-t-il perçu l'acquisition d'une entreprise de chez vous par une société australienne, il y a quelques mois ou au cours de la dernière année?

M. Martin Ferron: Vous parlez de la société Sayona. Je ne pense pas que le fait qu'elle est australienne soit un problème. Par contre, je m'inquiète du fait qu'elle ne connaît peut-être ni nos réalités ni les Premières Nations de notre région. Va-t-elle savoir l'approche à prendre avec les municipalités que ses activités vont toucher en matière d'économie, d'environnement et de ressources humaines? Quand une minière ouvre dans une région, cela « déshabille » plusieurs entreprises et commerces locaux, qui souffrent déjà d'une pénurie de main-d'œuvre qui va alors s'aggraver.

Il existe donc plusieurs défis dont les sociétés étrangères devraient être au courant. Cela dit, je pense que les gens pourraient avoir davantage confiance en une compagnie australienne, qui fait donc partie du Commonwealth, qu'en une compagnie d'un autre pays qui pourrait être plus problématique.

M. Bernard Généreux: Vous pensez à la Chine, je crois. Je vous remercie, monsieur Ferron.

Monsieur Gervais, quand vous avez parlé des cellules qui entrent dans la composition de batteries. Si j'ai bien compris, l'usine que vous allez bientôt ouvrir à Mirabel fera l'assemblage de ces batteries, et non la fabrication de leurs composantes. Est-ce exact?

M. Patrick Gervais: Nous assemblerons deux des trois composantes, mais nous achèterons la troisième, la cellule, qui est la composante critique. En ce moment, nous l'achetons d'entreprises asiatiques ou européennes, mais nous sommes en pourparlers avec des entreprises qui ont l'intention de s'installer ici, au Canada. Si cela se concrétise, Lion Électrique sera évidemment un de ses plus gros acheteurs.

En ce moment, les batteries sont au lithium-ion. Nous utilisons des cellules 16850, mais nous allons utiliser des 21700, qui sont un peu les mêmes qu'utilise Tesla et qui ressemblent à des piles AAA. De plus, les piles à électrolyte solide risquent d'arriver.

Les technologies évoluent très rapidement. Heureusement, nous en sommes indépendants: peu importe la technologie, nous pourrions nous adapter.

M. Bernard Généreux: Monsieur Gervais, si j'ai bien compris ce que vous avez dit, au Canada, nous avons ce qu'il vous faut pour pouvoir créer l'entièreté d'une batterie.

Dans un espace-temps éventuel, voyez-vous le Canada être en mesure de développer l'ensemble des cellules, c'est-à-dire l'élément manquant dans la construction de l'ensemble de la batterie?

Avez-vous une idée de ce qui pourrait être réalisable?

M. Patrick Gervais: Je pense que oui.

Des compagnies comme StromVolt ou Britishvolt, qui ont des intentions de venir s'installer ici, pourraient produire des cellules au Canada. Elles constituent, pour nous, le ou les acteurs manquants pour que nous ayons tout ce qu'il faut.

Je suis aussi le président d'Accélérer, un organisme qu'on a créé pour accélérer le développement de la chaîne d'approvisionnement pour l'électrification, non seulement des transports routiers, mais de tous les transports confondus.

Avoir un acteur qui va transformer tous les minerais critiques en cellules, pour moi, c'est le seul chaînon manquant pour que le Canada devienne un pionnier et un leader. C'est clair.

• (1605)

M. Bernard Généreux: Il existe des mines qui ne sont pas nécessairement au Canada, comme la mine Neo Lithium, qui a récemment été vendue en Argentine. Cette mine extrait un type de lithium qui pourrait être transformé au Canada, je crois.

Que pensez-vous du fait que le Canada ne s'oppose pas à la vente d'actifs canadiens? Même si la mine n'est pas au Canada, elle serait nécessaire pour faire cette transformation électrique.

M. Patrick Gervais: Nous prônons le développement des entreprises canadiennes. Nous voulons que les entreprises canadiennes restent ici. Nous voulons que les entreprises deviennent des propriétés canadiennes, mais nous voulons aussi développer la chaîne d'approvisionnement ici, localement, au Canada.

M. Bernard Généreux: Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Généreux.

Je donne la parole à M. Fillmore pour six minutes.

[Traduction]

M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président. Si la connexion devait être interrompue, je m'en excuse. En effet, ma connexion Internet vient tout juste d'avoir des ratés, et si je devais disparaître, un autre membre du Comité prendra la relève et utilisera mon temps.

Je crois que je dispose de six minutes. J'aimerais les répartir également, si possible, entre deux de nos témoins d'aujourd'hui — je remercie d'ailleurs les témoins de leur temps —, c'est-à-dire M. Billedeau et M. Gervais. Je vais commencer par M. Billedeau.

Monsieur Billedeau, comme vous l'avez dit, les minéraux critiques sont une composante absolument essentielle de la transition vers l'énergie verte partout dans le monde. Le gouvernement est impatient de positionner le Canada et les entreprises canadiennes de manière à leur permettre de tirer le meilleur parti de cette occasion en or. La course est lancée à l'échelle mondiale.

Que disent les membres de la Chambre de commerce lorsqu'ils parlent ouvertement des éléments nécessaires pour que le Canada reste concurrentiel dans le secteur des minéraux critiques?

M. David Billedeau: C'est toute une question, et je vous remercie de l'avoir posée.

Un certain nombre d'enjeux ont été bien documentés au fil des ans dans le secteur minier du Canada. Tout d'abord, l'industrie fait face à trois problèmes principaux qui doivent être résolus pour que le Canada puisse faire avancer sa stratégie en matière de minéraux critiques.

Premièrement, il est à la fois très difficile et très coûteux de détecter les gisements de minéraux critiques, car ils sont souvent situés dans des régions éloignées, de sorte que l'industrie des ressources naturelles du Canada demeure relativement sous-développée, car les travaux d'exploration sont limités.

Deuxièmement, même si les régions minières du sud du Canada sont exploitées depuis plusieurs années, si le Canada souhaite réellement devenir un important fournisseur de minéraux critiques à l'échelle mondiale, il doit absolument mettre en valeur les ressources de ses régions nordiques éloignées, où il y a un manque considérable d'infrastructure de soutien.

Enfin — et c'est ce qui sous-tend tous ces enjeux —, le secteur minier fait bien entendu face à des défis sur le plan économique. En effet, l'énorme coût en capital exigé par l'extraction, ainsi que la volatilité des prix des ressources, créent des défis importants lorsqu'il s'agit de mettre en place des conditions propices à l'investissement.

Je pense que nous devons réfléchir de façon stratégique. Nous devons combiner un grand nombre de plans stratégiques du Canada, notamment en combinant notre stratégie en matière de minéraux critiques et notre stratégie de carboneutralité, en vue de déployer des technologies de décarbonisation à l'échelle du Canada, et en particulier dans le Nord du pays, afin de devenir un participant de calibre mondial dans ce secteur.

M. Andy Fillmore: Je vous remercie de votre réponse.

J'aimerais maintenant parler de l'environnement. Lorsque la demande de ressources naturelles est à la hausse, il faut accorder la priorité à la durabilité. Dans notre empressement à tirer parti de l'occasion qui se présente, il est important que nous contrôlions les répercussions de l'extraction et de la transformation des ressources sur l'environnement.

Selon vous, quel rôle le Canada peut-il jouer pour s'assurer que la durabilité est au cœur des préoccupations, tout en restant concurrentiel? Quel rôle pouvons-nous jouer, et que disent vos membres à ce sujet?

M. David Billedeau: Il est important de souligner que la durabilité et la compétitivité économique sont deux notions indissociables. En effet, pour être concurrentiel dans ce secteur, il faut avoir un solide programme de durabilité. Si l'on envisage la question dans une perspective mondiale, il est évident que l'industrie minière canadienne applique les normes environnementales les plus élevées et qu'elle a pris un engagement important à l'égard du développement et de la production durables. J'espère avoir répondu à une partie de votre question.

J'aimerais m'appuyer sur mon commentaire précédent pour la suite de ma réponse. En effet, lorsqu'il s'agit d'améliorer davantage la performance environnementale du secteur, la Chambre de commerce croit que la combinaison de la stratégie en matière de minéraux critiques et de la stratégie de carboneutralité offre de grandes possibilités. En particulier, la Chambre et ses membres aimeraient qu'on déploie différentes technologies de décarbonisation, notamment les petits réacteurs modulaires, l'hydrogène et les énergies renouvelables comme l'énergie solaire et éolienne, car ces technolo-

gies sont essentielles non seulement pour la transition du Canada vers la carboneutralité, mais aussi pour soutenir les activités durables des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques. Une combinaison efficace de ces deux stratégies permettra non seulement de réduire l'impact environnemental de l'exploitation minière, mais elle pourrait aussi réduire les coûts d'exploitation, ce qui favoriserait l'investissement continu dans ce secteur.

● (1610)

M. Andy Fillmore: Je vous remercie beaucoup. C'est une réponse extrêmement concise et très utile.

Je vais maintenant m'adresser à M. Gervais.

Monsieur Gervais, je suis très heureux que vous soyez ici. J'ai une formation en urbanisme, c'est-à-dire en transport en commun et en développement communautaire. Notre gouvernement a mis l'accent sur l'écologisation de nos villes grâce aux véhicules électriques et à l'élargissement des transports en commun, et votre entreprise combine ces deux éléments.

Les urbanistes parlent beaucoup de la répartition modale ou de la part modale, c'est-à-dire le passage d'un mode de transport, par exemple des véhicules personnels à moteur à combustion interne aux véhicules personnels sans émissions, et l'abandon total des véhicules au profit du transport en commun — dans ce cas-ci, le transport en commun électrique.

J'aimerais savoir si vous avez des commentaires ou des prédictions sur la demande prévue sur le marché en ce qui concerne les personnes qui passeront d'un véhicule personnel à moteur à combustion interne à un véhicule personnel électrique, ainsi que sur la croissance continue de l'utilisation du transport en commun au Canada.

M. Patrick Gervais: Je vous remercie, monsieur Fillmore. Je suis également très heureux d'être ici.

Nous en sommes au point où la question n'est pas de savoir si la transition vers les moyens de transport électriques va se réaliser, mais comment elle va se réaliser. Elle se réalise en ce moment même. Nous voyons de plus en plus de particuliers adopter la voiture électrique, mais cela se passe aussi dans les transports en commun, le transport scolaire et le transport lourd. Nous voyons des entreprises comme le CN, qui a acheté 50 camions à Lion Électrique. Nous avons des entreprises comme Day & Ross, qui oeuvrent dans le domaine des transports. De nombreuses entreprises adoptent l'électrification des moyens de transport.

À mon avis, à partir d'aujourd'hui, tous les véhicules qui parcourent moins de 400 km devraient être entièrement électriques, car la technologie nécessaire existe déjà. Il s'agit de gérer ce changement.

Selon moi, quatre choses sont nécessaires pour réussir la transition vers l'électrification des transports. Tout d'abord, il y a les lois. En effet, le gouvernement doit s'engager en fixant des dates pour atteindre l'objectif en matière de véhicules zéro émission, par exemple 2030 ou 2035, mais il faut que ce soit clair. J'aime toujours faire référence à la règle ACT adoptée par la Californie, qui concerne les camions zéro émission.

Deuxièmement, il y a les mesures incitatives. Cependant, ces mesures ne seront pas toujours en vigueur. D'ici cinq à sept ans, les véhicules électriques, même les poids lourds, se vendront au même prix qu'un véhicule à moteur à combustion, mais les économies réalisées seront énormes. C'est aussi un modèle économique viable.

Le troisième point concerne les chaînes d'approvisionnement. Nous devons baisser nos prix.

Le quatrième point est la rapidité. Nous devons agir rapidement si nous voulons que le Canada demeure un chef de file en la matière. Nous avons toutes les connaissances nécessaires pour mettre au point ces technologies, et nous avons d'autres entreprises, par exemple New Flyer, Nova Bus et AddÉnergie.

Nous avons tout ce qu'il faut. Nous avons tous les minéraux critiques. Nous devons simplement passer à l'action.

M. Andy Fillmore: Je vous remercie beaucoup. Je vois le carton rouge.

Je vous remercie tous les deux de vos commentaires.

Le président: Le temps est écoulé depuis longtemps, mais c'était une discussion très intéressante et je ne voulais pas interrompre M. Gervais.

Je vous remercie beaucoup.

[Français]

Monsieur Lemire, vous disposez de six minutes.

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie d'être parmi nous, monsieur Gervais. Ma première question s'adresse à vous.

On sait que Lion Électrique est un symbole fort dans l'avant-garde de l'économie québécoise et canadienne.

Votre président, Marc Bédard, a dit en entrevue qu'il fallait donner la priorité à l'achat local, que le Canada perdait au change quand les minerais extraits pour produire les cellules étaient exportés en Asie pour y être transformés et revenir en Amérique du Nord. Il a ajouté ceci à ses propos: « C'est le pire de tous les mondes ».

Pouvez-vous nous en dire davantage sur la façon dont vous voyez les choses et sur vos craintes?

M. Patrick Gervais: Bien entendu, nous croyons qu'il faut absolument encourager tout le développement de l'économie locale. Cela va de pair avec notre mission. En raison de tout ce que cela implique en matière de transport, le fait d'exporter des minerais critiques et de les réimporter ensuite pour qu'ils soient utilisés en Amérique du Nord, notamment au Canada, va à l'encontre de notre mission, à savoir la réduction des GES. Pouvoir réduire les GES est important pour nous. Les Canadiens et les Québécois, nous l'avons prouvé, sont vraiment très novateurs. Nous pouvons développer des technologies qui nous permettront d'être indépendants et de tout intégrer verticalement.

Nous sommes prêts. Il faut simplement de la bonne volonté. Or je pense que tous ont cette volonté, aussi bien sur le plan politique que sur celui des affaires. Comme je l'ai déjà précisé, il reste à déterminer avec quelle rapidité on va concrétiser cela.

• (1615)

M. Sébastien Lemire: Cette volonté est tout de même récente.

En plus des véhicules lourds, certaines entreprises d'ici fabriquent entre autres des batteries, des bornes de recharge, des logiciels et des capteurs pour les véhicules autonomes. Tout un écosystème, qui est en plein essor, pourra être intégré à la chaîne d'approvisionnement.

Êtes-vous satisfait de notre modèle de financement actuel qui sert à soutenir l'émergence de ces entreprises? Plus tôt, vous avez parlé des règlements et des incitatifs visant à stimuler la production ou l'arrivée de ces entreprises sur le marché.

M. Patrick Gervais: Il est certain que la création d'un système ou d'un fonds consacré à l'électrification faciliterait beaucoup les choses. En fin de compte, il servirait à financer divers projets et entreprises. Pour notre part, nous prônons l'établissement d'un fonds consacré à l'électrification. Il existe un bon nombre de programmes en innovation. Or plusieurs technologies peuvent cadrer avec ces fonds. Nous insistons vraiment sur la nécessité d'un fonds destiné à l'électrification afin que celle-ci soit accélérée et que toute l'expertise nécessaire soit accessible afin d'aider ces entreprises à mieux se développer.

M. Sébastien Lemire: Pour les fabricants de batteries ou de véhicules électriques qui sont déterminés à s'approvisionner auprès de sources responsables, le Québec devient un choix évident. Vous avez soulevé ce point plus tôt.

Quels moyens utiles le gouvernement fédéral pourrait-il vous fournir pour que vous puissiez agir? Quel rôle souhaitez-vous jouer à l'intérieur de cette chaîne d'approvisionnement?

M. Patrick Gervais: Je dis toujours que la chaîne d'approvisionnement comporte deux volets et que ceux-ci doivent être développés. Le développement de la chaîne d'approvisionnement passe par l'innovation et les technologies. Nous, les grands fabricants, pourrions toujours nous positionner. En effet, nous pourrions toujours disposer d'usines d'assemblage qui s'établiront dans des pays à l'étranger.

Par exemple, nous construisons présentement une usine aux États-Unis. Notre objectif, encore une fois, est de réduire les GES, mais aussi de répondre aux demandes d'approvisionnement local qui ont cours dans d'autres pays. Si, au Canada, nous travaillons de concert avec diverses entreprises canadiennes ou avec des entreprises qui viennent s'établir ici, nous allons faire du développement en génie et réinventer notre façon de faire. Nos produits, les pièces, les composantes, seront beaucoup plus concurrentiels, qu'il s'agisse du prix ou de l'approvisionnement. Cela permettra à ces entreprises de se distinguer sur la scène internationale.

À mon avis, c'est ce qui va nous permettre de nous distinguer et, en ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement, de développer divers produits.

M. Sébastien Lemire: Avez-vous des craintes concernant l'approvisionnement en minerais critiques? Évidemment, je pense ici au lithium. Craignez-vous que nous en manquions? Comme nous le savons, il fait partie des minerais stratégiques et son accès n'est pas facile actuellement.

Est-ce pour vous une préoccupation à court, à moyen ou à long terme?

M. Patrick Gervais: J'en comprends, après avoir discuté avec des gens des compagnies minières, que l'approvisionnement n'est pas un enjeu. Je ne crois pas que ce soit le vrai problème. Ce qu'il faut, c'est s'assurer de bien financer les compagnies minières pour qu'elles puissent développer leurs produits. À l'heure actuelle, même si elles voulaient répondre à toute la demande de produits canadiens, ce marché ne serait pas assez grand. L'exportation demeure donc nécessaire.

En ce moment, je n'ai pas de crainte quant à l'approvisionnement des minerais. Il faut simplement qu'il y ait une demande plus importante pour que nous puissions développer des produits et garder nos minerais ici.

Cela dit, il faut absolument les garder. Pour nous, en tant qu'entreprises canadiennes, c'est une certitude.

M. Sébastien Lemire: Avec le Build Back Better Act, le gouvernement américain semble se diriger vers des mesures protectionnistes ou vouloir fermer les frontières du pays.

Craignez-vous de ne pas avoir accès au marché américain? Est-ce ce qui vous incite à ouvrir une usine aux États-Unis? Quelle est votre perception de nos relations avec les États-Unis?

M. Patrick Gervais: Nous avons une très bonne relation avec les États-Unis. Cependant, si nous voulons être compétitifs, nous n'avons pas d'autre choix que de nous établir aux États-Unis pour y vendre nos produits.

Je pense que nous devons faire la même chose au Canada. Nous devons développer une politique d'industrialisation, un genre de « *Buy Canadian Act* », pour favoriser le développement local.

Comme je le disais plus tôt, si nous réduisons le pourcentage de pièces américaines aux États-Unis, nous allons pouvoir développer l'expertise au Canada. Nous devons également nous assurer que les entreprises avec lesquelles nous travaillons peuvent faire de l'exportation aux États-Unis pour une intégration à différentes sortes de véhicules.

• (1620)

M. Sébastien Lemire: Le plus important, c'est donc la transformation locale.

Je vous remercie, monsieur Gervais.

Le président: Nous passons maintenant à M. Masse pour six minutes.

[Traduction]

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Je vais poursuivre avec M. Gervais, car cette série de questions correspond aux enjeux que je voulais aborder, surtout si nous pensons que notre marché intérieur n'est pas assez important pour justifier un investissement dans la production ici, et que nous exportons principalement aux États-Unis. Avez-vous une idée du pourcentage que cela représenterait?

J'ai été très chanceux, car le Comité s'est montré très bienveillant au cours des dernières semaines, pendant que ma frontière était assiégée ici, à Windsor, en Ontario. Je ne peux pas vous dire quelles répercussions de cet incident se font toujours sentir. À quoi bon tenter de faire ces choses lorsque nous laissons carrément nos points d'entrée aux États-Unis se faire détruire en ce moment même? Ce

qui m'inquiète, ce n'est pas seulement la concurrence avec l'Ouest et l'Est en Europe et en Asie, mais aussi le fait que nous compromettons, en ce moment même, notre accès au marché américain.

J'aimerais entendre les commentaires de M. Gervais et ensuite ceux de M. Billedeau à ce sujet, car je peux vous dire que certaines personnes pensent que, même si la frontière est ouverte maintenant, elle n'a jamais vraiment été fermée pendant la pandémie de COVID-19. En effet, 5 000 véhicules et 4 000 camions la traversaient chaque jour. La seule fois où cette frontière a été fermée pendant la pandémie de COVID-19, c'était pendant le blocage illégal. C'est la seule fois où le pont Ambassador était essentiellement fermé.

Nous créons de nouvelles capacités, mais maintenant, les démocrates et les républicains sont sur le sentier de la guerre pour éliminer tout type d'expansion potentielle des investissements au Canada. Comment pouvons-nous faire face à cette situation? C'est une situation très réelle. Il y a des mesures législatives dans le cadre de l'initiative Rebâtir en mieux, et maintenant, il y a toute une série de personnes au Congrès et au Sénat qui ont décidé de s'attaquer aussi à cela. J'essaie d'introduire une certaine redondance dans le système avec un traversier pour camions, mais que pensez-vous du risque actuel?

Nous pouvons en parler, mais produire des batteries et tenter de les expédier en Europe et en Chine — ce n'est pas vraiment notre marché principal. Ce marché sera les États-Unis, mais entretemps, si nous ne prenons pas les moyens nécessaires pour protéger nos frontières, des décisions seront prises, je peux vous l'assurer. Je parle au téléphone avec ces gens tous les jours.

J'aimerais d'abord entendre la réponse de M. Gervais, et ensuite celle de M. Billedeau.

Je vous remercie, monsieur le président.

M. Patrick Gervais: Oui, monsieur Masse, vous avez tout à fait raison. Je ne peux pas vous fournir un pourcentage. Je ne connais pas très bien les chiffres en jeu, mais je peux vous dire qu'en ce qui concerne les différentes frontières, le marché américain est effectivement le marché qui nous importe. Nous pensons davantage à l'Amérique du Nord.

Lorsque j'ai parlé aux représentants de New World Graphite, ils m'ont dit que, pour eux, c'est un marché nord-américain. C'est également ce qu'ont dit les représentants de StromVolt, qui ne visent pas l'Europe, mais le marché nord-américain. Le marché canado-américain est énorme et il offre donc des possibilités, mais à mesure que le temps passe, un plus grand nombre de mesures législatives protectionnistes sont adoptées. Nous avons discuté avec la Californie, qui souhaite adopter une loi favorisant les achats locaux, et des intervenants affirmaient qu'il fallait arrêter cela, car selon eux, on ne peut pas ouvrir des usines de fabrication partout dans tous les États.

Encore une fois, selon moi, notre pays doit se concentrer sur la lutte liée au pourcentage de pièces qui doivent se trouver dans les véhicules. Ensuite, de notre côté, nous devons veiller à mettre en œuvre certaines mesures incitatives pour la fabrication, afin que les entreprises canadiennes puissent percer, créer une demande locale et développer une expertise, tout en améliorant l'innovation et la compétitivité. Je parle toujours de l'innovation. Notre pays est axé sur l'innovation...

M. Brian Masse: Je vais interroger M. Billedeau, parce que j'ai pris trop de temps.

M. Patrick Gervais: Oui. Désolé.

M. Brian Masse: Je comprends et je reconnais les mérites de ce que vous faites.

Monsieur Billedeau, nous sommes reconnus pour être le marché secondaire de beaucoup d'entreprises européennes en expansion. Actuellement, elles regardent vers le Mexique plutôt que vers le Canada, parce qu'elles voient bien les ratés à notre frontière. Le seul attrait du Canada pour les investisseurs a été notre accès aux marchés états-uniens, un atout que nous sommes en train de dilapider. Ça aussi, c'est un problème. On n'en est pas conscient, mais c'est la réalité pour les investisseurs européens. Je le constate quotidiennement, ici.

M. David Billedeau: Absolument d'accord. La préservation de notre pouvoir concurrentiel économique et de notre accès au marché américain est essentielle à la prospérité économique du Canada. À cette fin, et peut-être que personne ne s'en étonnera, la Chambre de commerce du Canada s'oppose à l'application de mesures protectionnistes entre le Canada et les États-Unis, notre premier partenaire commercial, parce qu'elles pourraient avoir d'importantes conséquences non voulues.

Quant aux minéraux critiques et à la stratégie du Canada les concernant, j'ai dit dans ma déclaration préliminaire que nous devions envisager de peut-être constituer, comme l'ont fait les Américains, des stocks stratégiques de pétrole, pour aider le Canada à résorber toute rupture temporaire des approvisionnements dans ce domaine. Mais, de façon plus générale, pour assurer la poursuite de la collaboration entre le Canada et les États-Unis, nous devons privilégier nos points communs. Il y a environ deux ans, le Canada et les États-Unis ont signé un plan commun d'action sur les minéraux critiques, et, d'après notre organisation, cette entente donne au Canada la chance de devenir un joueur continental important dans l'approvisionnement en minéraux du secteur des énergies propres, pour assurer la résilience de ses chaînes d'approvisionnement, et dans la fourniture de composants numériques indispensables à la cybersécurité. Sur ce terrain, nous devons collaborer avec nos alliés, et le plan vise en partie à garder ouverts les axes commerciaux vitaux et à maintenir la confiance chez nos proches partenaires commerciaux.

• (1625)

[Français]

Le président: Je vous remercie, monsieur Billedeau.

[Traduction]

Merci, monsieur Masse. Le temps est écoulé.

Madame Gray, vous disposez de cinq minutes.

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Excellent! Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être des nôtres.

Je poserai mes premières questions à M. Billedeau.

Monsieur Billedeau, revenons à une déclaration de votre organisation, la Chambre de commerce du Canada, en septembre 2021, dans laquelle elle s'inquiétait des discussions qu'elle jugeait insuffisantes sur la dépendance de notre sécurité nationale à l'égard des minéraux critiques, ce sur quoi je suis entièrement d'accord. Pourriez-vous en dire un peu plus sur les principales menaces pour notre sécurité nationale qui découlent de l'absence d'un plan pour les neutraliser?

M. David Billedeau: Je suis certainement en mesure de le faire et je vous remercie de votre question.

Comme je l'ai fait observer dans ma dernière réponse, le Canada se voit offrir la chance incomparable de devenir un joueur et un fournisseur digne de confiance de minéraux critiques indispensables à la création de chaînes d'approvisionnement dans le secteur des énergies propres et des composants numériques indispensables à la cybersécurité. Dans de nombreux domaines en question, le Canada et les États-Unis s'approvisionnent actuellement en minéraux critiques indispensables ainsi qu'en produits finis en Chine, ce qui, d'après la Chambre de commerce, présente des risques notables pour notre sécurité économique commune et nos priorités en matière d'environnement. Cela étant dit, la Chambre de commerce estime que nous devons collaborer avec nos partenaires nord-américains pour accélérer la collaboration sous l'égide du plan commun d'action pour les minéraux critiques et examiner d'éventuelles mesures d'encouragement et d'éventuels règlements pour aider à l'extraction, à la transformation, au stockage et à l'exportation de ces minéraux, que le Canada possède en abondance.

Mme Tracy Gray: Excellent! Merci.

Monsieur Billedeau, a-t-on consulté la Chambre de commerce sur une éventuelle stratégie fédérale et vous a-t-on donné une idée du moment où elle serait parachevée?

M. David Billedeau: J'ignore tout de l'échéancier de la stratégie fédérale des minéraux critiques. Je peux dire que nous sommes en relation constante avec des fonctionnaires de Ressources naturelles Canada, mais, en ce moment, je ne sais rien du degré de consultations qui viseraient particulièrement une stratégie des minéraux critiques.

Mme Tracy Gray: D'après vous, que peut faire le gouvernement fédéral pour mieux mobiliser les joueurs du secteur dans le dossier des minéraux critiques?

M. David Billedeau: La réponse à cette question importante comporte deux volets: d'abord, il faut des consultations permanentes, puis elles doivent se faire auprès d'un certain nombre de joueurs différents, selon les maillons de la chaîne d'approvisionnement, y compris les joueurs autochtones. Notre stratégie des minéraux critiques ne devrait pas se borner à l'exploration et à l'extraction. Elle devrait mobiliser tous les joueurs le long de la chaîne de valeur, y compris pour les procédés intermédiaires et les procédés de fabrication, afin de déterminer les occasions à saisir et les étapes que le gouvernement du Canada peut valoriser et appuyer.

Mme Tracy Gray: Merci.

Pour que je comprenne bien, vous dites que le ministère ou le ministre, à votre connaissance, ne consulte pas directement d'organisations comme la vôtre?

M. David Billedeau: À ce que je sache, la Chambre de commerce du Canada ne participe actuellement à aucune consultation sur un plan stratégique des minéraux critiques.

Mme Tracy Gray: C'est bon à savoir. Merci.

En attendant l'élaboration de cette stratégie toujours inexistante par le gouvernement, qu'ont à perdre le Canada et vos membres?

• (1630)

M. David Billedeau: Pour vous répondre, voici, rapidement, les occasions qui se présentent, partout au Canada. Chacune de nos régions possède des réserves de différents minéraux critiques qui peuvent appuyer le développement économique durable. La Saskatchewan est riche en potasse et en uranium. Le Québec possède des réserves notables de lithium, de vanadium et d'un certain nombre d'autres minéraux. Dans les Territoires du Nord-Ouest, on trouve des terres rares, tandis que, au Nunavut, c'est de l'uranium et du manganèse. Sur la côte Est, nous avons des mines; sur la côte Ouest, des fonderies. Si on donnait libre cours à la mise en valeur cohérente de la chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques, de l'extraction au recyclage en boucle fermée en passant par la transformation, tout le Canada pourrait en profiter. Voilà le terrain sur lequel le secteur privé cherche particulièrement l'impulsion de l'État, dans les années à venir.

Mme Tracy Gray: Merci.

J'ai une dernière petite question. D'après vous, une espèce de redondance ou des règlements inutiles empêchent-ils la croissance du secteur?

M. David Billedeau: Rien de précis, à ma connaissance, actuellement. Je ferai observer que notre engagement auprès des entreprises d'exploitation des ressources naturelles sur cette question est assez nouveau. Nous venons d'inaugurer notre conseil des minéraux critiques seulement au début du mois. Je peux m'engager à donner suite à ce dossier à mesure que nous continuerons de consulter les parties prenantes.

Mme Tracy Gray: Je suis désolée de vous interrompre. Mon temps est écoulé, mais si vous pouviez communiquer ces renseignements à notre comité, nous vous en serions très reconnaissants.

Merci.

M. David Billedeau: Bien sûr.

Merci.

Le président: Madame Gray, monsieur Billedeau, je vous remercie.

Madame Lapointe, vous disposez de cinq minutes.

[Français]

Mme Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Ma première question sera pour M. Billedeau. J'approfondirai un peu plus le sujet de certaines des questions de Mme Gray sur la mobilisation.

Le comité des ressources naturelles, dont je suis membre, étudie actuellement le plafonnement des émissions dans le secteur et gazier et pétrolier. Cette étude l'a conduit à examiner l'avenir de l'énergie au Canada. Hier, un témoin est venu nous dire que les piles et batteries seraient au centre du nouveau système énergétique. Il a ajouté que son secteur des métaux et des minéraux place le Canada dans une position qui lui permettra d'être un chef de file de la mise au point de pièces, de batteries, etc., pour les véhicules électriques. D'après vous, de quelle politique les entreprises ont-elles besoin pour la mise en valeur des minéraux critiques? Quelles devraient être les responsabilités de ces joueurs privés dans l'élaboration de notre stratégie des minéraux critiques?

M. David Billedeau: La production de batteries est au centre de beaucoup de discussions sur les minéraux critiques. Commençons par quelques mises au point en réponse à votre question. Pour stimuler la production de batteries au Canada — et je m'étendrai peut-être sur le sujet sous peu —, il faut du financement pour appuyer les dépenses en capital dans le secteur, mais il faut aussi les infrastructures nécessaires, partout au pays, pour favoriser l'adoption de techniques nouvelles par les consommateurs. Notre industrie automobile construit ses usines là où elle vend ses produits. Cinq fabricants d'origine basés en Ontario produisent 1,4 million de voitures de tourisme par année, dont la majorité est expédiée aux États-Unis. Pour que le Canada augmente sa part dans l'utilisation des véhicules électriques chez les Canadiens, il faut, d'un bout à l'autre du pays, des postes de recharge d'un accès facile.

Sachant que Flavio Volpe, de l'Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada, a récemment comparu devant votre comité, je soupçonne qu'une partie de mes propos n'a rien d'original, mais je pense que, dans le secteur automobile, qui électrifie rapidement son parc de produits tout en décarbonant ses opérations, il existe amplement d'occasions pour produire des batteries sur ce marché. Le Canada peut profiter d'une situation unique en son genre. L'approvisionnement localisé en minéraux rendra notre industrie automobile plus concurrentielle tout en appuyant la croissance du secteur des véhicules électriques grâce à la réduction des coûts logistiques et des coûts d'approvisionnement en minéraux critiques, conformément aux prescriptions de la teneur en valeur régionale de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, le nouvel ALENA, qui procure un avantage concurrentiel aux fournisseurs des marchés nord-américains.

La fabrication de batteries pour véhicules électriques au Canada présente des avantages, mais nous devons développer les chaînes d'approvisionnement pour l'extraction, pour nous approvisionner en minéraux critiques à cette fin et nous devons aussi former des partenariats financiers pour résorber les importantes dépenses en capital nécessaires à la construction d'usines de véhicules électriques.

• (1635)

Mme Viviane Lapointe: J'ai une question complémentaire, mais sachez que, dans le groupe de témoins auquel vous avez fait allusion, les deux thèmes qui ressortaient étaient « à l'échelle locale d'abord » et « tenir compte de toute la chaîne d'approvisionnement ». Voici ma question: alors que nous nous dirigeons vers une reprise économique après la fin de la pandémie et que nous envisageons un avenir tout aux énergies propres, quels sont les éléments indispensables à inclure dans une stratégie canadienne des mines critiques?

M. David Billedeau: Je ferai remarquer que notre organisme participe activement à des consultations sur la stratégie de carboneutralité du Canada. Il considère que la transition vers cette carboneutralité et la décarbonation doit accepter différents parcours vers la décarbonation. J'ai dit que le Canada devait déployer un certain nombre de techniques de décarbonation essentielles à la viabilité des opérations du secteur minier, y compris l'emploi de petits réacteurs modulaires, de l'hydrogène et des énergies renouvelables comme le solaire et l'éolien. La Chambre de commerce voudrait une stratégie fédérale mixte de carboneutralité et des minéraux critiques qui coordonnerait ces différentes technologies et créerait de la place au leadership du Canada dans la décarbonation du secteur minier.

Mme Viviane Lapointe: Merci.

Bon, plus de temps. Merci.

Le président: Il reste deux secondes.

[Français]

Merci, madame Lapointe.

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

C'est avec plaisir que je vais m'adresser à mon collègue élu de l'Abitibi-Témiscamingue, Martin Ferron. Je suis heureux de vous retrouver ici, monsieur Ferron.

Le dernier budget du Parlement du Canada proposait un financement de 9,6 millions de dollars sur trois ans pour créer un centre d'excellence sur les minerais de batterie critiques. Lors de la dernière rencontre du Comité, j'ai proposé qu'une recommandation soit formulée afin que ce centre se trouve en Abitibi-Témiscamingue.

En effet, nous avons déjà l'Institut de recherche en mines et environnement, une collaboration entre l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'UQAT, et Polytechnique. Nous avons aussi le Centre d'excellence sur les minéraux stratégiques Elements08, une collaboration entre l'UQAT, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, et le Centre technologique des résidus industriels, ou CTRI. À cela s'ajoutent des zones d'innovation minière qui, nous l'espérons, sont à venir. Il faut aussi tenir compte de la culture de collaboration des entreprises locales, des fournisseurs, du milieu minier et de l'expertise.

Bref, croyez-vous que l'Abitibi-Témiscamingue est l'endroit idéal pour accueillir ce centre d'excellence sur les minerais de batterie critiques?

M. Martin Ferron: C'est certain. Votre situation géographique et la mienne pourraient donner à penser que nous avons un préjugé favorable en ce qui concerne cette question. Cela dit, l'Abitibi-Témiscamingue est un terreau fertile dans le domaine minier et un terreau très fertile dans celui de l'innovation et de la recherche.

Elements08, le nouveau programme de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, vient avec des acteurs, des professionnels, du personnel hautement qualifié, qui vont répondre aux besoins des consommateurs. Je parle ici des entreprises qui auront besoin de nouvelles technologies et de nouvelles spécialisations pour se démarquer dans le marché. En raison de son université, de son cégep et de sa chaire de recherche spécialisée, l'Abitibi-Témiscamingue va représenter un intérêt pour les entreprises voulant créer de l'innovation. Le financement et la présence sur place de spécialistes feront en sorte qu'on pourra fournir à ces entreprises une expertise qui ne sera pas offerte ailleurs.

Cette expertise s'ajoute à une industrie minière forte et à des richesses minières composées de métaux stratégiques diversifiés. On parle ici des terres rares, du lithium et du nickel, entre autres. Un peu plus loin, dans les Laurentides, il y a du graphite. Il y a chez nous une série de métaux, des spécialistes et une filière industrielle qui prouvent que l'Abitibi-Témiscamingue est un terreau propice au développement des deuxième et troisième transformations. On peut même parler de la première, à la base, mais dans sa continuité.

M. Sébastien Lemire: Parlez-nous de l'importance de cette transformation qui se trouve à proximité de la ressource, qu'il s'agisse de l'aspect chimique ou de la production de cellules.

L'Abitibi-Témiscamingue est-elle en mesure d'assurer cette transformation à proximité de la ressource?

M. Martin Ferron: Absolument. Aujourd'hui, bien sûr, l'informatique fait que les distances n'existent plus. En outre, le réseau ferroviaire, par lequel nous sommes bien desservis, facilite le transport des matières une fois qu'elles sont transformées.

On parle d'empreinte environnementale et de décarbonation, mais, dans cette perspective, il faut que l'industrie devienne plus innovante. Elle doit se transformer dans des zones plus restreintes, en contrôlant l'environnement, les matières et leurs rejets, et ce, dans des parcs concentrés et bien gérés sur le plan environnemental. Il y a des transformations mécaniques, mais les autres étapes sont chimiques, physiques.

À mon avis, plusieurs opérations doivent être concentrées dans des milieux plus stratégiques. Nous pouvons aller plus loin encore en soulignant que des compagnies d'investissement veulent maintenant s'associer à des entreprises responsables en matière d'environnement, qu'il s'agisse de leur exploitation, de leurs ventes, de leurs transformations ou de leurs partenariats avec les communautés. Je parle ici des communautés des Premières Nations et des autres communautés.

Pour toutes ces raisons, je crois qu'il est profitable de s'établir dans un milieu comme l'Abitibi-Témiscamingue, où le terreau est fertile et propice à toutes les étapes de la transformation et de la recherche.

• (1640)

M. Sébastien Lemire: Merci, monsieur Ferron.

Le président: Je vous remercie, messieurs.

Nous percevons toute votre fierté. Votre belle région, l'Abitibi-Témiscamingue, est bien représentée aujourd'hui au Comité permanent de l'industrie et de la technologie. C'était très intéressant.

Je vais maintenant céder la parole à M. Masse pour deux minutes et demie.

[Traduction]

M. Brian Masse: Merci, monsieur le président. C'était intéressant.

Je questionnerai M. Billedeau, qui a dit quelque chose de vraiment intéressant sur les réserves stratégiques.

Nous en avons déjà eu une, au Canada, pour le pétrole et le gaz. C'était Petro-Canada. C'était, à l'époque, notre mécanisme d'intervention sur le marché. C'est l'utilité de la réserve stratégique aux États-Unis, servir de garantie aux enjeux militaires, mais pas exclusivement, et à ceux de la société civile et assurer l'existence de ces mesures de soutien, mais également agir sur les forces du marché quand on s'aperçoit de ses pratiques déloyales ou de son influence sur l'inflation et ainsi de suite.

D'après vous, comment cette réserve fonctionnerait-elle ici? L'idée est vraiment intéressante, et je suis curieux d'en entendre un peu plus.

M. David Billedeau: Merci d'avoir trouvé une de mes idées intéressantes. Ça fait toujours plaisir.

En ce moment même, le Canada éprouve des ruptures d'approvisionnement. Pour une stratégie efficace des minéraux critiques, nous devons reconnaître que les besoins en minéraux critiques et la consommation de ces minéraux dans notre production et fabrication d'énergie ne feront qu'aller en augmentant dans les années à venir. Voici que, pour limiter les ruptures temporaires dans la chaîne d'approvisionnement, l'occasion d'étudier le mode d'emploi des réserves se présente à nous. À cette fin, le gouvernement pourrait former des partenariats avec les industries et d'autres joueurs pour déterminer les besoins de production de minéraux pour différentes infrastructures critiques, d'un bout à l'autre du pays, et d'éléments critiques de notre économie, puis déterminer les niveaux appropriés de réserve et de minéraux à mettre en réserve.

Ça exigerait beaucoup de consultations, mais j'estime que, actuellement, les avantages de cette démarche ne sont que trop évidents.

M. Brian Masse: En plus, pourrait-il y avoir, par exemple, une réserve destinée à la recherche et au développement ou quelque chose d'analogue? Nous serions gagnants d'aller dans cette direction, et je perçois également l'avantage de votre idée: préserver partout l'intégrité de notre recherche-développement, parce qu'on y affecterait les éléments.

M. David Billedeau: Précisément.

Je ferai observer que, dans le cadre de notre initiative du conseil des minéraux critiques, nous collaborons avec un certain nombre d'universités pour étudier ce sujet même. Je le répète, nous en sommes encore au tout début, mais il me tarde de communiquer à votre comité et au gouvernement en général les résultats de notre recherche dans ce domaine.

Le président: Merci, monsieur Billedeau.

Monsieur Fast, vous disposez de cinq minutes.

L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Merci beaucoup.

Je voudrais d'abord questionner M. Gervais.

Vous avez dit que vous aviez besoin d'un fournisseur de cellules de l'étranger. C'est exact?

M. Patrick Gervais: Oui, en ce moment même. Il n'y a pas de producteurs de cellules au Canada.

L'hon. Ed Fast: A-t-on proposé d'en accueillir un au Canada?

M. Patrick Gervais: Deux ou trois compagnies ont montré de l'intérêt. C'est certain.

L'hon. Ed Fast: Montrer de l'intérêt, c'est une chose, mais être vraiment sérieux dans son intention de construire une usine au Canada, c'en est une autre. Un obstacle empêche-t-il ces compagnies de faire cet investissement au Canada?

• (1645)

M. Patrick Gervais: Je ne connais pas tous les détails, mais nos discussions avec certaines d'entre elles ont été très sérieuses. Les investissements à faire sont vraiment très coûteux. Seul un spécialiste pourrait produire ces cellules, et il devrait aussi disposer des bons capitaux pour faire aboutir le projet.

L'hon. Ed Fast: Je veux m'assurer de très bien comprendre: installez-vous des batteries au lithium-ion dans vos autobus, ou s'agit-il d'un autre type de technologie?

M. Patrick Gervais: Présentement, nous installons des batteries au lithium-ion. Oui, c'est exact.

L'hon. Ed Fast: D'accord, c'est donc dire que le lithium joue un rôle majeur dans la fabrication de ces batteries.

M. Patrick Gervais: Oui, le lithium joue un rôle majeur.

L'hon. Ed Fast: À l'heure actuelle, dans quels pays vous approvisionnez-vous en éléments de batteries?

M. Patrick Gervais: Surtout en Asie et en Europe.

L'hon. Ed Fast: En Asie — pouvez-vous être plus précis?

M. Patrick Gervais: En Corée.

L'hon. Ed Fast: Pouvez-vous expliquer lequel des trois composants de la batterie... Vous avez mentionné les éléments de batteries, les blocs de batteries et les modules de batteries. Je vous prierais d'expliquer en quoi chacun de ces composants consiste pour que nous comprenions ce à quoi vous faites référence.

M. Patrick Gervais: D'accord.

L'élément est ce en quoi les minéraux critiques sont transformés. On met ensuite les éléments dans les modules. Je ne me souviens plus du nombre exact, mais je pense que ce sont 360 éléments qui iront dans chaque module, puis nous mettrons les modules dans les blocs — environ 11 modules par bloc-batterie, je crois.

Le fait de fabriquer nos propres batteries nous a permis de contrôler leur conception pour qu'elles puissent s'insérer dans les véhicules que nous construisons sur mesure. C'est très important pour les véhicules sur mesure. Certains véhicules sont conçus pour être des véhicules électriques. En concevant nos batteries selon nos besoins, nous avons l'occasion de...

L'hon. Ed Fast: Vous m'avez fourni l'information dont j'avais besoin.

M. Patrick Gervais: Oui.

L'hon. Ed Fast: Puisque ces éléments de batteries nécessitent du lithium, il serait impossible d'avoir une industrie canadienne à l'heure actuelle si nous n'avons pas de source de lithium, n'est-ce pas?

M. Patrick Gervais: Oui, je pense que c'est exact. Nous avons besoin de lithium provenant du Canada.

L'hon. Ed Fast: Proposez-vous de fabriquer ces éléments de batteries vous-mêmes ou allez-vous donner ce service en sous-traitance?

M. Patrick Gervais: Non, nous allons donner le service en sous-traitance. Nous n'allons pas fabriquer les éléments.

L'hon. Ed Fast: D'accord.

J'aimerais discuter avec vous, monsieur Billedeau. Pouvez-vous me décrire très rapidement quelle forme prendrait une stratégie sur les minéraux critiques? Je sais que le conseil ne s'est pas encore penché sur la question, mais il serait utile que vous cerniez dès maintenant les grandes lignes des éléments clés d'une stratégie sur les minéraux critiques qui doivent faire partie du processus pour que nous puissions nous doter d'une industrie viable au Canada.

M. David Billedeau: Selon moi, la Chambre de commerce a des attentes et un espoir, soit que la stratégie sur les minéraux critiques du Canada cernerait les défis et les possibilités dans toute la chaîne d'approvisionnement du Canada — de l'extraction à la transformation intermédiaire et de la fabrication à la récupération des ressources en boucle fermée.

Je crois que la Chambre de commerce est d'avis que le Canada peut être concurrentiel dans tous ces domaines qui présentent tous des débouchés. Cependant, il doit y avoir des consultations et une mobilisation d'envergure avec les intervenants appropriés pour repérer les défis liés aux investissements et à l'exploitation du potentiel à chaque étape.

L'hon. Ed Fast: Pouvez-vous expliquer ce que vous entendez par « boucle fermée »? Je pense que certains d'entre nous comprennent, mais il serait intéressant de savoir précisément comment vous définissez le concept et ce qu'il englobe.

M. David Billedeau: Bien sûr, et la Chambre de commerce s'intéresse vivement à examiner les possibilités qu'offrent les systèmes en boucle fermée au cours de tout le cycle de vie des minéraux critiques. Bien entendu, ce concept de boucle fermée cadre avec les ambitions environnementales du Canada.

Dans la phase en amont de l'extraction, il existe des possibilités en boucle fermée de récupérer les minéraux des déchets et des bassins de résidus miniers. De fait, le Canada peut contribuer au développement de systèmes qui extraient toute la valeur possible des gisements déjà exploités, ce qui crée un système en boucle fermée générant très peu de déchets, voire pas du tout.

En aval de la chaîne d'approvisionnement, à l'étape de la fabrication, il existe des possibilités en boucle fermée pour appuyer des programmes de recyclage à valeur ajoutée offrant des avantages tant environnementaux qu'économiques. Un exemple concret serait que, alors que les VE — les véhicules électriques — s'emparent de plus de parts de marché, des programmes de recyclage de batteries en boucle fermée pourraient réadapter ou réutiliser les batteries dans la chaîne d'approvisionnement, limitant ainsi les déchets tout en créant des retombées économiques.

• (1650)

L'hon. Ed Fast: Merci.

Le président: Merci, messieurs Billedeau et Fast.

Nous allons maintenant passer à M. Gaheer pendant cinq minutes pour notre dernière série de questions.

M. Iqwinder Gaheer (Mississauga—Malton, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'avoir trouvé du temps pour être parmi nous.

Mes questions s'adressent à M. Billedeau.

Je sais que nous discutons souvent avec M. Beatty, mais je suis ravi de vous parler, monsieur Billedeau.

Vous avez mentionné qu'il faut compter 15 ans pour passer du plan à la mine, alors ma question a différents volets : ce délai comprend-il la période pour la localisation des gisements de minéraux et l'exploration, ou ces étapes sont-elles exclues des 15 ans? Et pourquoi est-ce si long?

M. David Billedeau: Je vais devoir confirmer l'information et la remettre au président et au greffier du Comité pour ce qui est du premier volet de votre question, mais je crois que, présentement, il faut une moyenne de 15 ans à partir de la découverte des minéraux critiques pendant la phase d'exploration jusqu'à la première production des mines.

En réponse à la deuxième partie de votre question qui porte sur les obstacles, ici encore, malheureusement, je dois souligner que les liens avec nos membres du conseil des minéraux critiques viennent

tout juste d'être tissés. Je signalerai au Comité à une date ultérieure tout problème de réglementation ou de financement qui ralentissent la production minière.

M. Iqwinder Gaheer: Formidable.

Quelles mesures le gouvernement fédéral pourrait-il instaurer pour encourager l'exploration et la mise en valeur des minéraux?

M. David Billedeau: À ce sujet aussi, je vais devoir discuter avec mes collègues du conseil des minéraux critiques pour bien répondre à votre question. Je vous demanderais d'être patient pendant que je discute avec eux après la réunion.

M. Iqwinder Gaheer: Est-ce que quelqu'un d'autre aimerait répondre à la question?

Le président: Allez-y, monsieur Ferron.

[Français]

M. Martin Ferron: Je vous remercie.

Ayant travaillé dans le domaine minier depuis près de 25 ans, dont un certain temps comme équipementier, je m'intéresse énormément à ce domaine.

À partir de la découverte d'un gisement minier ayant un potentiel d'extraction jusqu'à la mise en exploitation de la mine, il peut s'écouler de cinq à dix ans.

En ce qui concerne la recherche de gisements, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec a déjà cartographié des zones qui présentent un potentiel minier, des zones d'exploration possible. Les zones appartiennent à des entreprises; par exemple, les jalonnements miniers ou les concessions minières appartiennent déjà à des entreprises minières, soit de jeunes minières ou des minières d'exploration. Bien sûr, des crédits d'impôt particuliers pour métaux stratégiques aux fins de l'exploitation minière donneraient un essor à l'exploration de ces gisements potentiels, peu importe l'emplacement au pays.

J'espère avoir répondu à votre question. C'est de cette manière que nous voyons les choses. Anciennement, il y avait des actions accréditatives offertes pour l'exploration au Québec, ce qui avait donné de très bons résultats.

[Traduction]

M. Iqwinder Gaheer: Merveilleux. Merci. Oui, vous avez répondu à ma question.

Vous avez parlé des délais pour passer du plan à la mine. Pouvons-nous parler du délai nécessaire pour passer de la mine au produit à valeur ajoutée? Combien de temps faudrait-il? Quels obstacles ralentissent le processus?

[Français]

Le président: Monsieur Ferron, je pense que la question s'adresse à vous.

• (1655)

M. Martin Ferron: Il s'agit, ici encore, de métaux stratégiques, pour lesquels il y a différentes filières. Or les métaux stratégiques ne sont pas ma spécialité. En revanche, je connais bien le domaine minier de l'or, du cuivre et de certains autres minerais moins stratégiques, c'est-à-dire des minerais plus traditionnels.

La filière des minerais stratégiques est encore en développement, et n'existe pas encore au Canada, de là l'importance des zones d'expertise et de recherche dans les universités ou chez certains équipementiers qui sont en train de se préparer.

Pour accélérer le processus, il faut de l'argent, des crédits d'impôt et du soutien de la part des gouvernements. Tout est une question d'argent si l'on veut que la mise en place d'une filière complète se fasse plus rapidement.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Ferron.

[Traduction]

Merci, monsieur Gaheer. Votre temps est écoulé.

[Français]

Aujourd'hui, j'ai été très généreux concernant votre temps de parole, et je vais l'être encore en permettant à M. Généreux, pendant environ trois minutes, de poser quelques questions qu'il n'a pas eu le temps de poser.

Toutefois, je m'attends à ce que tout le monde soit très productif à la réunion du Sous-comité qui suit, parce que nous en avons réduit le temps de délibération.

M. Généreux a la parole pour trois minutes.

M. Bernard Généreux: Je vous remercie, monsieur le président, de votre générosité.

Monsieur Ferron, je considère le Nord du Canada, incluant le Nord du Québec, bien sûr, comme étant le « Klondike » mondial en ce qui concerne les terres rares et notre grande variété de filières minières, certaines étant en production, d'autres étant potentielles. C'est extraordinaire.

Nous en avons déjà parlé: mettre en place une mine au Québec prendrait de sept à dix ans. Cela doit être la même chose ailleurs au Canada.

En ce qui a trait aux métaux importants dont nous parlons, par exemple, le lithium — je crois que le phosphate a aussi été mentionné —, croyez-vous qu'on peut réduire les délais d'implantation des mines tout en respectant évidemment l'ensemble des Premières Nations sur vos territoires?

M. Martin Ferron: Oui, il faut immédiatement consulter les responsables des milieux touchés, des terres d'accueil des entreprises minières qui viendront en exploiter les richesses naturelles. Il faut le faire au préalable, mais toujours en continuité.

Par ailleurs, quand on va exploiter une mine, peu importe son emplacement, il faut s'assurer que les bonnes pratiques sont connues de l'ensemble de la filière minière. Il est extrêmement important d'avoir une image positive de cette filière. Elle a déjà été très négative, mais elle doit être positive. Cela permettra d'accélérer son financement et sa mise en exploitation. Il est vrai que, de sept à dix ans, c'est long. Par contre, certaines entreprises ont réussi à accélérer le processus ces dernières années. Je pense par exemple à Mine Canadian Malartic. L'entreprise avait une mine souterraine à développer. Celle-ci sera en production d'ici deux ans. Elle aura mis cinq ans à rendre une mine complètement opérationnelle pour l'extraction.

Il est toujours possible de raccourcir les délais nécessaires à la mise en exploitation d'une nouvelle mine, mais cela prend énormément de moyens financiers.

M. Bernard Généreux: Vous avez parlé aussi des gisements miniers. Il est important de savoir que le territoire du Nord canadien est séparé en gisements miniers.

Est-ce un enjeu pour le développement de toutes ces terres?

M. Martin Ferron: La réglementation des gisements miniers a fait l'objet de plusieurs changements par le gouvernement du Québec au cours des dernières années. Les entreprises doivent absolument investir dans leurs gisements miniers pour ne pas perdre leurs droits d'exploration ou d'exploitation sur ces claims, si elles ne font pas d'activité pour valoriser leurs gisements miniers.

M. Bernard Généreux: Excusez-moi.

En langage minier, que veut dire « investir dans leurs gisements miniers »?

M. Martin Ferron: Faire de la prospection.

M. Bernard Généreux: D'accord.

M. Martin Ferron: C'est-à-dire faire de la prospection, faire des relevés, travailler à trouver de nouvelles richesses naturelles.

M. Bernard Généreux: D'accord, c'est bon.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Généreux.

Messieurs Ferron, Gervais et Billedeau, je vous remercie au nom du Comité du temps que vous nous avez accordé cet après-midi.

Voilà qui met fin à la réunion de ce comité.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>